Formation

« Conduire un projet de création de micro-entreprise »

Intra / inter

CSP / PDV / CPF / AIF

Sur devis

- ✓ **Formation certifiante (RS 7005)**
- ✓ **21 heures**
- ✓ **Présentiel synchrone**
- ✓ **Individuel ou Collectif (à partir de 3 personnes)**
- ✓ **Accessible aux personnes en situation de handicap**
- ✓ **Suivi jusqu' à 3 et 6 mois**

Les bénéfices de la formation :

Une formation 100 % pratique pour démarrer sur de bonnes bases.

- Réalisez vos démarches administratives sans stress,
- Maîtrisez votre fiscalité et vos obligations,
- Trouvez vos premiers clients avec une stratégie efficace.

Public :

- La formation s'adresse aux personnes souhaitant concevoir et mettre en un œuvre un projet de micro-entreprise.

Prérequis :

- Avoir un projet de création de micro-entreprise ou avoir créé une micro-entreprise depuis moins
- de 2 ans,
- Bonne connaissance des outils bureautiques (traitement de texte, navigation internet, tableur),
- Ces prérequis seront validés lors de l'entretien préalable à l'admission.

Modalités pédagogiques :

- Tests de connaissances pour valider la posture entrepreneuriale,
- Exercices de faisabilité pertinente avec l'outil BMC,
- Fiches pratiques, apports théoriques et mise en pratique,
- Excel tableau de bord stratégie commerciale.

Ce que vous allez apprendre :

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Comprendre le fonctionnement de la micro-entreprise: juridique et gestion,
- Connaitre les démarches administratives à réaliser pour créer votre micro-entreprise,
- Respecter les obligations en matière de déclarations et de fiscalité propres aux auto-entrepreneurs : télédéclarer ses Chiffre d'affaires, gérer le paiement des cotisations sociales, déclarer ses revenus,
- Identifier les aides à la création d'entreprise adaptées à son projet,
- Mettre en place une stratégie marketing et commerciale pour développer votre activité,
- Rédiger un Business plan simplifié.

Diagnostic de positionnement :

Un diagnostic de positionnement est effectué par téléphone préalablement à toute inscription d'un candidat à la formation. Cet entretien permet de valider le profil du candidat et l'adéquation de la formation à ses besoins, de valider les prérequis à l'entrée en formation, ainsi que de l'informer sur les modalités de passage de la certification.

Formation
« Conduire un projet de création de micro-entreprise »

Programme :

Module 1: De l'idée au projet de micro-entreprise
Analyser les tendances du marché,
Préciser son idée de création d'entreprise,
Définir son offre de création d'entreprise,
Appliquer l'effectuation à son projet,
Identifier son cœur de cible.

Module 2 : Comprendre le fonctionnement de la micro-entreprise
Comprendre les principes et le fonctionnement de la micro-entreprise,
Connaître les plafonds de chiffre d'affaires et de TVA,
Identifier les obligations comptables et fiscales du micro-entrepreneur,
Analyser les obligations éventuellement associées à son exercice (réglementations spécifiques),
Étudier les modalités particulières souhaitées : cumul avec un emploi salarié ou un emploi de fonctionnaire, bénéfice de l'indemnisation chômage.

Module 3 : Opportunités, avantages et limites du régime
Maîtriser le calcul et le paiement des cotisations sociales,
Identifier les avantages et les limites du régime.

Module 4 : Réaliser ses démarches administratives
Réaliser les démarches d'immatriculation (Guichet Unique - INPI),
Identifier les documents nécessaires à l'immatriculation.

Module 5 : Identifier les aides et s'entourer
Comprendre le rôle des différents partenaires de l'entreprise,
Choisir les assurances professionnelles adaptées (RC Pro, décennale, etc.),
Protéger son patrimoine personnel et professionnel.

Module 6 : Analyser la rentabilité et gérer son activité
Lister les besoins en investissement & charges de son projet,
Déterminer son seuil de rentabilité,
Mettre en place ses outils de facturation et de suivi de chiffre d'affaires
Suivi et de contrôle des opérations administratives et comptables obligatoires.

Module 7 : Communiquer et trouver ses premiers clients
Définir ses messages & sa ligne éditoriale,
Choisir les réseaux sociaux et moyens de communication adaptés,
Créer ses pages professionnelles pour augmenter sa visibilité,
Adapter son offre et ses services à un public en situation de handicap.

Formation
« Conduire un projet de création de micro-entreprise »

Certification :

La formation prépare à la certification détenue par Créactifs, enregistrée au Répertoire Spécifique le 31/01/2025 sous le numéro RS7005.
Lien France Compétences : https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7005/

Déroulé et modalités d'évaluation :

Mise en situation professionnelle portant sur la conduite d'un projet de création d'une micro-entreprise donnant lieu à la remise d'une note synthétique écrite.

Modalités d'accès aux personnes en situation de handicap :

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Dans le cadre du respect du règlement d'examen, tout candidat peut saisir le référent handicap du certificateur pour aménager les modalités d'évaluation et obtenir l'assistance d'un tiers lors de l'évaluation. Si votre situation nécessite des aménagements spécifiques (pédagogiques, matériels, techniques ou humains), n'hésitez pas à contacter notre référent handicap par mail à ref.handicap@tresdunions.fr

Délai et Modalités d'accès :

Délai variable selon les financements. Pour les formations financées par le CPF, il devra s'écouler au moins 14 jours entre la date de confirmation de commande de la formation et son démarrage effectif (délai légal de rétractation).

Très d'UnionS

Coordonnées de contact :

Responsable : Marie José GADANT

Téléphone : 06 07 48 66 16

E-Mail : contact@tresdunions.fr

Qualiopi processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée par **AFNOR Certification** au titre des catégories d'actions suivantes :

ACTIONS DE FORMATION
BILANS DE COMPÉTENCES

facebook

SMS

SCAN ME

LinkedIn